

# GUIDE DE MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE LTP DANS UNE COMMUNAUTE



*Préparé par Joséphine BATIONO/KANPINA  
ECD/LTP Officer*

June 2014

## TABLE DES MATIERES

<u>INTRODUCTION</u> .....	3
<u>I. Contexte et Justification de la mise en œuvre de l’approche au Burkina Faso</u> .....	3
<u>II. Objectifs du guide</u> .....	5
<u>III. GENERALITES SUR L’APPROCHE LTP</u> .....	5
<u>3.1. Définition de l’approche LTP</u> .....	5
<u>3.2. Contenu de l’approche LTP</u> .....	5
<u>3.3. Le LTP, une approche innovatrice de CCFC</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>IV. PROCESSUS DE MISE EN PLACE D’UN GROUPE DE PARENTS LTP</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>4.2.1. Première étape du processus : Rencontre du chargé de programme avec le COGES</u>	
<u>4.2.2. Deuxième étape du processus : Assemblée Générale informative</u> ..	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.2.2.1 Informations sur l'approche LTP.....	21
4.2.2.2 Choix des moniteurs communautaires.....	21
4.2.2.3 Choix des groupes de parents.....	21
<u>4.2.3 Troisième étape du processus : Formation/Renforcement des capacités au niveau communautaire</u> .....	
<u>4.2.3.1 Formation des moniteurs communautaires</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
1. Formation des bénéficiaires directs.....	
1.1 Formation des leaders communautaires, des COGES, des Agents de santé à base Communautaire.....	
2. Renforcement des capacités des groupes de parents.....	
3. Renforcement des capacités des acteurs au niveau communautaire.....	
<u>4.2.4 Quatrième étape du processus : Suivi évaluation</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
4.2.4.1 Le système de suivi.....	
4.2.4.2 L'évaluation.....	
<u>ANNEXES</u> .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
<u>ANNEXE I: CRITERES DE SELECTION DES PARENTS</u> .....	28
<u>ANNEXE II: CRITERES DE SELECTION DES MONITEURS/MONITRICES COMMUNAUTAIRES</u> .....	
<u>ANNEXES III: PRETEST-POSTTEST DES GROUPES DE PARENTS</u> .....	
<u>ANNEXE IV: TABLEAU SCORE PRE ET POSTTEST</u> .....	

## **INTRODUCTION**

Ce guide est destiné aux organisations qu'elles soient internationales ou nationales désirant mettre en œuvre la méthodologie LTP (Learning Through Play-Apprendre en Jouant). Il s'adresse également aux partenaires de terrain chargés de mettre en œuvre le programme dans leurs zones d'intervention. Le présent guide a pour objectif essentiel de donner des orientations sur le processus de mise en place à toute personne intéressée par ce programme.

### **I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE LTP AU BURKINA FASO**

La problématique du développement de la petite enfance se pose avec acuité au Burkina Faso. Pour pallier à ce problème, le pays a mis en place des documents cadres de politiques en matière de promotion des jeunes enfants. Car, du fait de leur âge, les jeunes enfants constituent le groupe le plus vulnérable de notre société. Ces documents donnent des orientations et des stratégies d'ensemble couvrant l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau/l'hygiène/ l'assainissement et la protection en faveur de la petite enfance. Ces documents au niveau national sont les suivants:

- Loi d'Orientation de l'Education adoptée en Juillet 2007;
- Politique nationale d'action sociale (PNAS);
- Stratégie Nationale de Développement Intégré de la Petite Enfance (SNDIPE) en décembre 2007;
- Programme de Développement Stratégique de l'Education de Base (PDSEB);
- Programme National d'Education Préscolaire (Référentiel d'Education préscolaire);
- Programme National d'Education Parentale;

La petite enfance est une période d'importance capitale pendant laquelle une protection et une stimulation des facultés cognitives, psychomotrices et socio-affectives sont essentielles pour jeter les bases du bien-être et du développement de l'enfant. C'est pourquoi il est impératif d'investir dans le développement de la petite enfance (DPE) si nous voulons un monde meilleur demain. Des efforts sont certes déployés au niveau national mais beaucoup reste à faire. Pour appuyer donc le Gouvernement dans la mise en œuvre de ses politiques et stratégies, CCFC qui intervient dans le développement centré sur l'enfant met en œuvre depuis 2005 un programme d'éducation parentale selon l'approche 'Apprendre en Jouant'. C'est une approche intégrée du développement de la petite enfance en ce sens qu'elle couvre tout le paquet de services favorables au DPE que sont l'éducation, la santé, la nutrition, l'eau/l'hygiène/ l'assainissement et la protection. Son but est de promouvoir un développement harmonieux des jeunes enfants afin de leur assurer un bon départ dans la vie. L'approche entre en droite avec le référentiel national qu'est Elle répond aux préoccupations majeures de l'axe 2 du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté et de la prospective « Burkina 2025 », notamment l'accès des pauvres aux services sociaux de base et à la protection sociale, en ce qui concerne les jeunes enfants.

La SNDIPE trouve ses fondements dans la Constitution et les différents instruments juridiques internationaux ou régionaux, ratifiés par le Burkina Faso. Les principes qui la sous-tendent se réfèrent à la politique nationale d'action sociale fondée sur des valeurs essentielles qui sont, entre autres, la solidarité, l'équité, l'universalité, le respect de la dignité humaine, la participation et la valorisation de la cellule familiale.

Son processus d'élaboration a privilégié une approche participative qui a impliqué tous les acteurs du développement intégré de la petite enfance : acteurs de divers départements ministériels et acteurs privés, partenaires au développement, société civile et communautés à la base. Cette démarche a permis de créer un consensus national autour du contenu du document cadre de

la SNDIPE qui a été validé lors d'un forum national et adopté en Conseil des ministres le 20 décembre 2007.

Son opérationnalisation ne sera pas l'affaire d'un seul ministère, mais de plusieurs départements ministériels, d'acteurs publics et privés et de partenaires au développement. L'approche LTP en relation avec la politique nationale de développement vient contribuer à opérationnaliser cette stratégie.

## **II. OBJECTIFS DU GUIDE**

L'objectif de ce guide est de permettre à ceux désirant mettre en œuvre la composante éducation parentale de comprendre le processus de mise en place des groupes LTP dans les communautés.

Le guide propose une démarche participative et les indications méthodologiques proposées doivent être adaptées au public cible et à la réalité du milieu.

## **III. GENERALITES SUR L'APPROCHE 'Apprendre en jouant-LTP'**

### **3.1. Définition de l'approche LTP**

Le sigle LTP signifie 'Learning Through Play' en Anglais, 'Apprendre en Jouant' en français. C'est une approche d'éducation parentale permettant d'outiller les parents afin de les aider à participer activement et efficacement au processus d'accompagnement socioéducatif et psychologique de leurs enfants entre 0 et 6 ans. Afin d'être en lien avec la politique nationale et notamment avec la SNDIPE CCFC l'approche a été étendue au groupe d'âge de 0 à 8 ans.

L'approche a été développée par le Centre Hincks Dellcrest basé à Toronto (Canada) en 1993. Elle fournit aux parents et à ceux en charge des enfants les informations et les techniques pour améliorer l'environnement d'apprentissage des enfants et stimuler leur développement psychomoteur, psycho affectif, cognitif et linguistique. Les activités LTP aident les parents à apprendre davantage sur les étapes du développement de leurs enfants et les informent sur leurs rôles et responsabilités afin de mieux afin de les outiller dans la prise en charge de leurs jeunes enfants. L'approche ne s'adresse pas seulement aux

femmes mais également aux hommes à qui elle montre l'importance de leur implication dans la prise en charge du développement des jeunes enfants.

### 3.2 Principes de la mise en œuvre de l'approche LTP

- information, communication et mobilisation communautaire;
- définition des critères de sélection des groupes de parents (voir Annexe 1) ;
- ressources endogènes disponibles et répondant aux critères de sélection définis pour assurer les sessions d'animation (voir Annexe 2);
- bonne formation des animateurs/animateuses communautaires sur l'approche et sur les techniques d'animation de groupes ;
- tenue régulière des sessions d'animation et des visites à domicile (VAD);
- outils de suivi des animations et des réinvestissements des formations au niveau des familles;
- pérennisation des actions.

### **3.2. Contenu de l'approche**

Le programme Apprendre en jouant comprend 10 sessions étalés sur plusieurs séances d'animation :

Le cerveau dans la petite enfance

L'attachement

La croissance et le développement de l'enfant

L'estime de soi et les relations

La compréhension et la communication

L'importance du jeu

Les jouets et leur fabrication

L'encadrement du comportement

La santé/nutrition de l'enfant et de la femme enceinte ;

Synthèse : Récapitulatif basé sur le jeu interactif des parents.

Ces modules contribuent au développement holistique et harmonieux de l'enfant et de ce fait permettent aux parents et à la communauté en général d'améliorer les relations parents/enfants, l'harmonie au sein des familles et donc l'épanouissement de tous les membres de la famille ; en un mot les modules LTP contribuent à *'forger la base éducative et psychologique de l'enfant, adulte de demain pour une société meilleure pour toutes et tous'*.

### 3.3. Le LTP une approche novatrice de CCFC

L'approche LTP mise en œuvre par CCFC au Burkina Faso est une approche très pratique, simple et très peu coûteuse. Elle est conçue pour accompagner l'éducation des enfants, mais elle contribue également à la formation de la plupart des acteurs en charge de l'encadrement de l'enfant et à l'amélioration des relations dans le couple. Ainsi donc elle participe à l'éducation, la sensibilisation, la formation, la socialisation, l'apprentissage et l'éveil des consciences pour une construction concertée d'une société où il fait bon vivre pour tous.

De plus, c'est une approche très flexible et de ce fait, tous les outils LTP ont été adaptés par CCFC au contexte local et sont facilement utilisables à tous les niveaux.

## **IV. PROCESSUS DE MISE EN PLACE D'UN GROUPE DE PARENTS LTP DANS UNE COMMUNAUTE**

4.2.1. Première étape du processus: Rencontre avec le COGES de la communauté et convocation de l'Assemblée Générale Communautaire (AGC)

Le rôle préalable du COGES dans la communauté est de contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation des communautés et autres partenaires autour des activités de développement. Le COGES est donc la pierre angulaire de la communauté et de ce fait l'instance qui reçoit en premier lieu toute information sur le projet LTP à mettre en œuvre : les activités pré projets, les activités pour l'exécution, et les activités post projet. Les acteurs du projet au niveau

communautaire passent donc par cette structure pour déclencher le processus. L'objectif de cette étape est d'expliquer au COGES le bien fondé de l'approche et de convenir avec eux de la date de la première Assemblée Générale Informatrice. Le COGES devra choisir en collaboration avec les autorités contactées, un lieu, une date et une heure où beaucoup de personnes peuvent participer. Il doit insister sur l'importance de cette Assemblée Générale Informatrice.

L'on pourrait suggérer au COGES d'utiliser tous les canaux locaux (radios communautaires, marchés, lieux de cultes, crieurs publics etc.) pour convoquer l'Assemblée Générale Informatrice de concert avec les différentes autorités afin d'avoir toutes les couches sociales.

#### 4.2.2. Deuxième étape du processus: Assemblée Générale Communautaire

##### 4.2.2.1 Préambule

Cette étape est très essentielle pour la réussite de toute l'opération de la mise en place des groupes de parents, du choix de moniteurs/monitrices communautaires. Pour ce faire, l'animateur doit respecter les points suivants:

- donner d'abord la parole au chef du village, s'il est là, ou à tout autre leader d'opinion, pour saluer et remercier l'Assemblée;
- remercier à son tour tous les participants et communiquer l'ordre du jour de la rencontre. Cet ordre de jour pourrait s'articuler autour des points suivants:

##### 4.2.2.2 Informations sur l'approche LTP et la mise en œuvre du projet LTP

Une présentation du projet à mettre en œuvre dans la communauté est faite en mettant l'accent sur l'importance de l'approche dans la prise en charge du jeune enfant. Les différentes activités sont déclinées, des questions réponses sur l'éducation de la petite enfance sont intégrées à la rencontre et les participants se retrouvent comme à une séance de causerie débat. Ensuite, il est demandé au COGES d'échanger avec la communauté pour le choix des ressources endogènes qui serviront d'acteurs de mise en œuvre du projet (monitrices/moniteurs communautaires, groupes de parents).



#### 4.2.2.2 Choix des monitrices/moniteurs communautaires

Le choix de ces ressources endogènes se fait sur la base de critères préalablement définis (voir Annexe 2) et qui sont mis à la connaissance de la communauté lors de l'Assemblée Générale Communautaire. Suivant ces critères, le COGES en concertation avec la communauté procède à la sélection des monitrices/moniteurs et leur nombre varie en fonction des groupes de parents à mettre en place (1 moniteur/monitrice pour 1 groupe de parents).

Les noms sont ensuite communiqués aux responsables du projet au niveau communautaire. La prise en compte du genre est très vivement encouragée dans cette sélection afin de ne pas brimer une partie.

#### 4.2.2.3 Choix des parents

Le COGES, toujours en concertation avec la communauté procède au choix des parents qui devront bénéficier des sessions d'animation LTP. Des critères (voir Annexe 1) sont également définis pour le choix des parents et des groupes de trente (30) parents sont mis en place. Selon le contexte local, on pourrait décider de mettre en place des groupes mixtes, des groupes de femmes et des groupes d'hommes.

#### 4.2.3 Troisième étape du processus : Formation/Renforcement des capacités au niveau communautaire

##### 4.2.3. Formation/Renforcement des capacités des monitrices/moniteurs communautaires

Une fois les monitrices/moniteurs choisis, leur formation sur l'approche LTP et sur les techniques d'animation des groupes de parents est nécessaire. Une formation de cinq jours est alors dispensée sur les modules de l'approche et sur les documents pédagogiques utilisés pour les animations. Des techniques d'animation leurs sont également dispensées pour leur permettre de motiver les parents à participer et à bien suivre la session. Ces techniques d'animation peuvent être des chants, des danses, des historiettes, des jeux de rôle, des sketches etc. La formation comprend des sessions théoriques et des sessions pratiques et tout le monde est impliqué. A l'issue de la formation, les outils pédagogiques préalablement traduits en langues locales si nécessaire leurs sont remis pour utilisation lors des sessions. Il leur est également montré la

présentation des cahiers de présence des parents, le module couvert à chaque session, la prise et le report du poids pondéral et de la taille des enfants.

#### 4.2.3.2 Formation/Renforcement des capacités des groupes de parents

Après leur formation sur les modules de l'approche LTP et sur les techniques d'animation de groupes, les parents sont informés de la tenue de la première session. Elle consiste d'abord en un prétest pour évaluer les connaissances des parents en matière d'éducation de la petite enfance. Le post test est quant à lui administré lorsque tous les modules ont été abordés et maîtrisés par les parents. Dix modules sont déroulés suivant le calendrier LTP, et chaque module peut prendre une ou plusieurs sessions d'animation afin d'être bien maîtrisé par les parents.

Les groupes déterminent eux-mêmes la fréquence de leurs rencontres en fonction de leur disponibilité. Les rencontres peuvent être hebdomadaires, mensuelles ou se tenir chaque deux semaines. Rien ne leur est imposé au risque d'entraver la régularité des rencontres.

Les sessions sont théoriques et surtout pratiques pour permettre une meilleure compréhension. Dans le groupe de mères par exemple, les parents sont divisés en fonction du groupe d'âge (selon le calendrier LTP) de leurs enfants pour les exercices pratiques. Les groupes d'hommes font également la pratique à travers des simulations.

#### 4.2.3.3 Formation des leaders communautaires, des COGES, des Relais Communautaires de Santé

Des formations sur l'approche sont organisées à l'intention des parties prenantes du projet au niveau communautaire: les leaders communautaires, les COGES (là où il y en a –là où il n'y en a pas on pourrait mettre un comité en place) et des relais santé communautaire. En plus des informations sur la prise en charge du jeune enfant, le rôle de chacun dans la mise en œuvre du projet est bien défini.

Après cette formation sur l'approche, le relais santé communautaire qui doit assurer les animations des groupes de parents sur WASH (eau/hygiène assainissement, santé/nutrition) est formé par un agent de santé (généralement l'Infirmier Chef de Poste de la communauté) pour le recycler sur les modules WASH.

Le relais santé assure la formation aux groupes de parents chaque trimestre, le suivi nutritionnel et pondéral des enfants avec les moniteurs/monitrices. Lorsqu'il décèle un cas grave de malnutrition, il réfère le parent au centre de santé pour une prise en charge adéquate.

#### 4.2.4 Quatrième étape du processus : Suivi évaluation

##### 4.2.4.1 Le système de suivi

L'établissement d'un système de suivi est indispensable à la fonctionnalité des groupes de parents et à l'amélioration des techniques d'animation des animateurs/animateuses communautaires. Le suivi se fait à deux (2) niveaux:

- Le suivi rapproché: il est assuré par les coordonnateurs des programmes à travers le suivi mensuel/trimestriel des sessions des groupes de parents, le rapportage, le suivi des visites à domicile (VAD). Il est également assuré par CCFC pour s'assurer de la bonne conduite des sessions d'animation et des VAD, le remplissage des cahiers de présence et de suivi pondéral et nutritionnel des enfants.
- Le suivi bilan : il peut se faire à travers les ateliers de partage d'expériences entre les animateurs communautaires organisés soit au niveau des programmes ou au niveau de CCFC.

La supervision de la mise en œuvre de l'approche dans toutes les communautés est réalisée avec l'appui technique de l'équipe du projet notamment le chargé de projet et le chargé de la petite enfance.

##### 4.2.4.2 L'évaluation

L'évaluation des acquis de la mise en œuvre de l'approche se fait à travers l'organisation des focus groupes au sein de la communauté pour dégager le changement induit chez les bénéficiaires. Les chargés sont formés à cet effet sur la conduite des focus groups et des outils de collecte sont élaborés avec leur appui et mis à leur disposition.

### **Quelques photos**



